Calendrier de collecte des matières résiduelles 2019

Octobre								
D	L	M	M	J	V	S		
		1	2	3	4	5		
6	7	8	9	10	11	12		
13	14	15	16	17	18	19		
20	21	22	23	24	25	2 6		
27	28	29	30	31				

Novembre								
D	L	M	M	J	V	S		
					1	2		
3	4	5	6	7	8	3 9		
10	11	12	13	14	15	16		
17	18	19	20	21	22	23		
24	25	26	27	28	29	30		

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture:

Lundi au jeudi: 8h30 au 16h30, Vendredi: FERMÉ

Personnel:

Directrice générale : Chantal Tremblay

Employé municipal : Marc-André Migneault 418-750-6485 Inspecteur en urbanisme : Jean-Philippe Quimper 418-775-6485 Agente en milieu rural : Kathy Laplante 418-775-8445, poste 2251 ou 775-8188



Municipalité de grand-métis

70, chemin Kempt Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0 Téléphone (418) 775-6485, Télécopie (418) 775-3591 Courriel: grandmetis@mitis.qc.ca

Site internet: http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca

INFO-MUNICIPALE





OCTOBRE 2019

Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay. Directrice générale (sec. trés.



Informations diverses

❖ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL:

La municipalité de Grand-Métis vous informe que les prochaines réunions ordinaires du conseil municipal auront lieu *les lundis 7 octobre et le 11 novembre 2019* à 19h30 au bureau municipal.

*** BACS DISPONIBLES:**

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la Municipalité au coût de 81.50\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, communiquez au bureau municipal au 775-6485.

* RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Les règlements municipaux sont accessibles sur le site internet de la municipalité au http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca

❖ SENSIBILISATION SUR L'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE DES ARMES À FEU AUPRÈS DE LA POPULATION DE GRAND-MÉTIS

Des verrous de pontet sont présentement disponibles au bureau municipal au coût de 5\$. Ce verrou protègera contre l'usage non autorisé des fusils, des carabines et des armes de poing. Pour réserver votre verrou de pontet, communiquez au bureau municipal au (418) 775-6485.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS : PLAN D'INTERVENTION EN SÉCURITÉ CIVILE

La Municipalité de Grand-Métis met actuellement à jour son plan d'intervention en sécurité civile. Nous sommes donc à la recherche de bénévoles souhaitant apporter leur soutien aux sinistrés en cas de situation d'urgence. Les citoyens désirant s'impliquer seraient rattachés à diverses tâches telles que la vigile sur le terrain, l'accueil aux sinistrés, la logistique au niveau de l'hébergement, etc. Les personnes intéressées peuvent ainsi contacter la Municipalité en appelant au **(418) 775-6485.**

AVEZ-VOUS VOTRE GUIDE?

Le nouveau **Guide des services et ressources pour les aînés de La Mitis** regroupe les services offerts dans La Mitis par thématiques (Alimentation, Déplacements, Information et soutien, Loisirs, Santé, Soutien à domicile), il contient une foule de coordonnées utiles!

PRÉDICTION DES MARÉES – OCTOBRE 2019

POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)

POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Fig								C-i lavic	•)		
Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)
01	04 :33	4.1	09	06 :34	1.1	17	04 :54	3.3	25	06 :37	0.7
01	10 :36	0.2	09	12:32	2.8	17	10 :43	0.8	25	12 :43	3.5
01	16 :50	4.2	09	18 :29	1.2	17	17:04	3.8	25	18 :51	0.6
01	23 :08	0.1	10	00 :48	3.3	17	23 :25	0.7	26	01 :06	3.8
02	05 :20	3.8	10	07 :14	1.0	18	05 :32	3.2	26	07 :23	0.5
02	11 :16	0.4	10	13 :14	3.0	18	11 :18	0.9	26	13 :32	3.8
02	17 :34	4.0	10	19 :15	1.1	18	17 :42	3.7	26	19 :44	0.4
02	23 :57	0.3	11	01 :30	3.4	19	80:00	0.8	27	01 :55	4.0
03	06:08	3.4	11	07 :47	0.9	19	06 :16	3.0	27	08 :06	0.3
03	11 :58	0.7	11	13 :49	3.2	19	11 :58	1.0	27	14 :17	4.1
03	18 :21	3.8	11	19 :54	0.9	19	18 :26	3.6	27	20 :32	0.1
04	00 :50	0.6	12	02:06	3.5	20	00 :59	1.0	28	02 :41	4.0
04	06 :58	3.1	12	08 :17	0.9	20	07:07	2.8	28	08 :47	0.2
04	12 :43	1.0	12	14 :22	3.5	20	12 :46	1.2	28	15 :00	4.3
04	19 :13	3.5	12	20 :30	0.7	20	19 :21	3.4	28	21 :19	0.0
05	01 :52	0.9	13	02 :40	3.5	21	02:04	1.1	29	03 :27	3.9
05	07 :54	2.7	13	08 :45	0.8	21	08 :09	2.7	29	09 :27	0.3
05	13 :35	1.2	13	14 :53	3.6	21	13 :49	1.3	29	15 :42	4.4
05	20 :15	3.3	13	21 :04	0.6	21	20 :29	3.3	29	22 :04	0.0
06	03 :10	1.2	14	03 :12	3.5	22	03 :23	1.2	30	04 :13	3.8
06	09 :00	2.5	14	09 :13	0.7	22	09 :24	2.7	30	10 :07	0.4
06	14 :45	1.4	14	15 :25	3.7	22	15 :10	1.4	30	16 :25	4.3
06	21 :28	3.1	14	21 :37	0.6	22	21 :48	3.3	30	22 :50	0.1
07	04 :32	1.3	15	03 :45	3.5	23	04 :41	1.1	31	04 :58	3.5
07	10 :20	2.4	15	09 :41	0.7	23	10 :41	2.8	31	10 :47	0.6
07	16 :12	1.5	15	15 :57	3.8	23	16 :38	1.2	31	17:09	4.1
07	22 :47	3.1	15	22 :11	0.6	23	23 :05	3.4	31	23 :38	0.4
08	05 :42	1.2	16	04 :18	3.4	24	05 :44	0.9	01	05 :45	3.2
80	11 :36	2.6	16	10 :11	0.7	24	11 :48	3.1	01	11 :28	0.8
80	17 :31	14	16	16 :30	3.8	24	17 :52	1.0	01	17 :55	3.8
80	23 :56	3.1	16	22 :47	0.6	25	00 :11	3.6	02	00 :29	0.7

Le Mot vert du mois - « Gardez le vert dans vos couleurs de l'automne »

Bonjour à toutes et tous,

Plusieurs d'entre vous le savent, mettre vos feuilles mortes dans la poubelle entraîne des conséquences négatives sur l'environnement. Enfouies, leur décomposition se fait dans des conditions qui les transforment en méthane, un gaz à effet de serre responsable des changements climatiques jusqu'à 25 fois plus puissant que le gaz carbonique! Ainsi, voici les meilleures solutions pour se départir de vos feuilles mortes convenablement et dans le respect de l'environnement :

1 – Laissez les feuilles mortes sur votre terrain

Laissez la nature accomplir ce qu'elle fait depuis toujours en permettant aux nutriments contenus dans les feuilles de retourner à la terre et de nourrir l'arbre au printemps, tout ça, sans effort! C'est la solution **écologique, économique et efficiente**. Si vous avez beaucoup de feuilles, déchiquetez-les avec la tondeuse afin d'éviter qu'elles n'étouffent votre gazon. Les feuilles mortes peuvent également servir de protection sur votre jardin et vos plates-bandes.

2 – L'Écocentre ou la cueillette municipale

Parfois la quantité de feuilles est trop grande et s'en départir devient nécessaire. Votre Écocentre accueillera volontiers ces feuilles dès le mois d'octobre. Autrement, informez-vous auprès de votre municipalité si le service de collecte porte-à-porte est offert.

3 – Entreposez des matières brunes pour votre compostage domestique

Si vous avez un composteur domestique à la maison, le stockage des feuilles d'automne vous permettra d'avoir une réserve de matières brunes pour l'année. N'oubliez pas de faire des trous dans vos sacs pour permettre la respiration!

Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le <u>www.ecoregie.ca</u> ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

En terminant, n'oubliez pas que du 19 au 27 octobre prochain, c'est la **Semaine Québécoise de Réduction des Déchets**. Votre participation pourrait vous permettre de gagner des prix ! Pour inscrire votre école, entreprise ou votre famille, visitez le <u>www.sqrd.org</u>.

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web: www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél.: 418-775-8445, poste 1138





Prêts pour votre prochaine attisée?

Avec l'automne à nos portes, l'utilisation de foyers et de poêles à bois reviendra dans les habitudes de plusieurs d'entre vous.

Saviez-vous que vous avez l'obligation de faire inspecter votre installation de chauffage par un technicien qualifié tous les 12 mois? De plus, pour votre sécurité, votre cheminée devrait être ramonée par un professionnel au moins une fois par année (ou à toutes les cinq cordes de bois brûlées si vous utilisez beaucoup ce type de chauffage).

Un bon ramonage

En brûlant, le bois de chauffage produit un dépôt : la créosote. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un bon ramonage peut l'éliminer.

Assurez-vous qu'un professionnel du ramonage :

- Brosse la cheminée vigoureusement avec une brosse adéquate.
- Retire les résidus du ramonage.
- Vérifie l'état du système de chauffage en entier, nettoie chacune de ses composantes, procède à l'ajustement des pièces et vérifie les bris ou anomalies.
- Vérifie les distances de dégagement autour de l'appareil ainsi que son installation générale.

Les cendres chaudes, comment s'en débarrasser de la bonne manière?

Chaque année, plusieurs incendies sont causés par le mauvais entreposage des cendres chaudes.

- Videz régulièrement les cendres de votre foyer ou poêle. N'utilisez jamais un aspirateur!
- Placez-les dans un contenant métallique à fond surélevé, muni d'un couvercle en métal.
- Le contenant doit être déposé à **l'extérieur**, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone (gaz mortel). Choisissez une surface incombustible, à plus de 1 mètre de tout bâtiment, haie, abri de toile, etc.
- Laissez-y les cendres pour une période **de 3 à 7 jours**, jusqu'à ce qu'elles soient complètement refroidies. Brassez régulièrement pour évacuer la chaleur.
- Jetez les cendres refroidies dans votre bac à déchets.

Informations tirées du Ministère de la Sécurité publique du Québec.

Vous avez des questions? Contactez-nous!

Renaud Gagnon ou Korin Gagné Service de sécurité incendie et civile 418 775-8445

INFO-MUNICIPALITÉ

La municipalité a été en appel d'offre pour le renouvellement du contrat de déneigement pour une période de 3 ans. Le contrat sera octroyé lors de la prochaine séance du conseil, soit le 7 octobre prochain.

Suite à plusieurs demandes le conseil a décidé de faire, pour des questions de sécurité, des travaux pour l'élargissement de la courbes du chemin de la Pointe-Leggatt. Les travaux sont prévus pour le printemps prochain.

Le saviez-vous?



Saviez-vous que le passage des véhicules tout terrain (VTT) endommage les cours d'eau qui nous rendent de précieux services?

En effet, circuler en VTT dans les cours d'eau peut contribuer aux phénomènes d'érosion et de sédimentation en altérant la qualité et la transparence de l'eau. Cela peut ainsi nuire à l'habitat des poissons en altérant des sites de fraie, d'alevinage et d'alimentation.

Nous vous invitons à suivre les recommandations suivantes :

- évitez de circuler le long des berges, dans les cours d'eau et les milieuxhumides;
- 2. restez sur les sentiers prévus pour les VTT;
- 3. empruntez les ponts et les traverses de cours d'eau.

Bonne randonnée!

Nord-Est Bas-Saint-Laurent

ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL Sortie au Vignoble Carpinteri

La Table d'Harmonisation en loisir des aînés organise une sortie au Vignoble Carpinter. Voici les détails :



Le samedi 5 octobre
Départ à 13 h 15 du bureau municipal de Saint-Octave-de-Métis
Retour en fin d'après-midi
Départ possible de Grand-Métis.
Transport en autobus offert.
Activité gratuite
Inscription obligatoire auprès de Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

moonphon obligatoric dapros de cocy rumo Boraso da 110 702 coc 1.

Création d'un comité de loisir intermunicipal



Suite à l'intérêt de quelques citoyens de nos municipalités, la coordonnatrice en loisir intermunicipal souhaite voir la possibilité de créer un nouvel organisme de loisir intermunicipal. Cet organise aurait comme mission d'organiser de nouvelles activités et de soutenir celles qui ont déjà lieu. Ce comité t'intéresse ou tu veux plus d'informations? Communique avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684 (cell.).

École des Cheminots-des Quatre-Vents



Bonjour!

Encore cette année, nous, les élèves de l'école, poursuivrons notre implication dans ce bulletin d'information. En effet, nous partagerons nos projets et activités qui auront lieu tout au cours de l'année. Nous trouvons important que vous soyez informés des projets de l'école. Le Croque-Nouvelles servira donc de lien entre l'école et vous.

NOUVELLES EXPRESS

- Nous aimerions souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du personnel : Kathy Dufour, enseignante en 2^{ième}-3^{ième} années; Catherine Bélanger et Valérie Cassista, orthopédagogues; Loanne Rioux, spécialiste en anglais, Vincent Rousseau, spécialiste en éducation physique, Marie-Pier Lafrance, éducatrice spécialisée et Sébastien Rioux, directeur. Bienvenue également aux « plus vieux » : Jacques Paradis, concierge; Denyse Lévesque, enseignante au préscolaire; Suzanne Cromer, enseignante en 1ère-2ième années; Maryse Pellerin, spécialiste en musique, Geneviève Joubert, animatrice au service de surveillance scolaire et Dominique Sergerie, enseignante en 4^{ième}-5^{ième} et 6^{ième} années.
- Bienvenue aux nouveaux élèves : **Préscolaire 4 ans** : Nathan Lambert, Charles Lévesque et Émile Rousseau. **Préscolaire 5 ans** : Xavier Boucher et Étienne Pelletier. **1**^{ère} **année** : Xavier Lancaster. **2**^{ième} **année** : Dylan Lancaster.
- Dans les prochaines semaines, nous irons sonner à votre porte afin de recueillir des sous pour notre marchethon de l'Halloween. Ces argents serviront à payer nos activités et sorties éducatives. Merci de nous encourager.
- Le vendredi 13 septembre en après-midi avait lieu notre fête de la rentrée : épluchette de maïs et muffins aux courgettes (« popotés » le matin par nous, quelques parents membres de l'OPP et « Tante Lucette ») ont fait le plaisir des élèves et des nombreux parents présents. De délicieuses tomates nous ont été offertes par François Boulianne de *Brouettes et Courgettes*. Le soleil et la musique étaient également au rendez-vous!

Activités à venir :

- Le vendredi 20 septembre en après-midi, les élèves du préscolaire 5 ans et ceux de la 1^{ère} à la 3^{ième} années iront marcher dans les sentiers du *Parc de la rivière Mitis* et visiteront le musée. Des certificats-cadeaux à la librairie L'Hibou-coup seront remis à quelques élèves ayant participé au concours de dessins des papillons de nuit l'an passé.
- Les élèves de 4^{ième}-5^{ième} et 6^{ième} années, en collaboration avec « Les Pouces d'Octave », feront un voyage éducatif et culturel à Montréal. Dans le prochain Croque-Nouvelles, des détails de ce voyage vous seront transmis.
- Pour souligner la « Journée de la culture » du 27 septembre, chaque classe présentera une activité culturelle. Nous vous informerons de ces projets dans le prochain numéro.
- Le 5 octobre, nous vous invitons à la plantation de la forêt nourricière de la cour d'école de 9h à 12h. Venez nous encourager au développement de cette forêt.

Anniversaires : Septembre : Dastan Dubé (5) **Octobre :** Xavier Lancaster (6) Anaëlle Boucher (21) Nathan Ouellet (23) Anabelle Tremblay (28) Alycia et Luka Morissette (29)



26 OCTOBRE 2019 DÉPART DE L'ÉCOLE PRIMAIRE À 18 H

- ❖ JEUX D'HABILETÉS
- ❖ FILM D'HORREUR
- **❖** CORRIDOR HANTÉ
- ❖ CONTE
- **PARCOURS**
- **❖ CHASSE AU TRÉSOR**
- COIN PHOTOS
- ❖ MURAILLE COLLECTIVE
- **❖ LABYRINTHE**
- **❖** ET BIEN PLUS!

À PRÉVOIR : 2 \$ / personne COSTUME LAMPE DE POCHE SOURIRE

Pour information, communiquez avec Lynda Harquail au 418 775-9654 ou Bérubé au 418 732-6684.

Josy-Anne

Halloween à Padoooo!

Le comité organisateur de l'événement *Halloween à Padoooo!* est à la recherche de bénévoles en tout genre pour l'occasion. Que ce soit pour la préparation de l'événement : fabrication des décors, création des stations et des rôles, installation des stations d'activités, etc. ou pendant l'événement comme animateur de station, personnage, photographe, aide à l'installation des stations, bénévoles à l'accueil, etc.

Cet événement vous tient à cœur et vous désirez nous aider pour sa réalisation? Communiquez avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684 ou Lynda Harquail au 418 775-9654.









PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS – AUTOMNE 2019

ACTIVITÉS DES BLÉS D'OR DE LA MÉTIS

APRÈS-MIDI JEUX

Tous les mardis

13 h

au *Centre Récréatif*Gratuit et offert à tous.

PISCINE À MONT-JOLI

(groupe complet)
Tous mardis 16 h 15

SOIRÉE DANSE EN LIGNE

Avec Jean-Clément Lavoie
Tous les lundis soirs
Au *Centre Récréatif* de Saint-Octave
5 \$ / soirée
Pour information :
Gaétane Bérubé au 418 775-3191.

ATELIER DE FRANÇAIS

Les ateliers de français ont repris tous les mardis matins dès 8 h 30 à l'école primaire de Padoue et tous les jeudis matins au *Centre Chanoine-Michaud* de Saint-Octave.

VIE ACTIVE À LA MAISON OCTAVIE

Tous les mercredis et vendredis

10 h

à la *Maison Octavie*.

Gratuit et offert à tous.

SOIRÉE TRICOT JASETTE À GRAND-MÉTIS

Tous les mercredis, 19 h
au bureau municipal de Grand-Métis

Dès le mercredi 9 octobre à 19 h
Pour information :
Chantal Tremblay au 418 775-6485

ATELIERS DU CERCLE DES FERMIÈRES

Tous les mercredis
après-midi, 13 h
au Centre Récréatif

Date de la prochaine réunion mensuelle :
mercredi 9 octobre à 19 h 30

Pour information :

Marie-Paule Turbide au 418 775-1454

MÉLI-MÉLO SPORTIF

Les activités de Méli-Mélo débuteront la première semaine d'octobre. Deux groupes seront encore formés de jeunes de 5 à 12 ans pour les activités qui auront lieu les mardis et jeudis après l'école, à l'école primaire de Padoue. Pour information et inscription, communiquez avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

POUR INFORMATION SUR LA PROGRAMMATION OU POUR TOUTE SUGGESTION, COMMUNIQUEZ AVEC JOSY-ANNE BÉRUBÉ AU 418 732-6684

Recherche bénévoles – Carnaval

Le Comité du Carnaval de Saint-Octave-de-Métis est présentement à la recherche de personne qui souhaiterait s'impliquer dans l'organisation de l'événement. Que ce soit au sein du comité pour l'organisation général des activités, ou bien pour un intérêt précis; décors, soirées, tournois, journée familiale, etc.



Pour plus ample information ou pour manifester votre intérêt, vous pouvez communiquer avec Sabrina Bérubé au 418 318-3617 ou Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

SEPTEMBRE												
Dimanche	Lundi Mardi		Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi						
22	23 19 h Danse en ligne	24 8 h 30 Français Padoue 13 h après-midi jeux	25 10 h vie active 13 h Fermières 19 h Tricot Jasette	26 8 h 30 français St-Octave	27 10 h vie active	28						
	AVRIL											
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi						
29 Journée de la culture	30 19 h Danse en ligne	1 8 h 30 Français Padoue 13 h après-midi jeux 15 h Méli-Mélo	2 10 h vie active 13 h Fermières 19 h Tricot Jasette	3 8 h 30 français St-Octave 15 h Méli-Mélo	4 10 h vie active	5 Sortie au Vignoble Carpinteri						
6	7 19 h Danse en ligne	8 8 h 30 Français Padoue 13 h après-midi jeux 15 h Méli-Mélo	9 10 h vie active 13 h Fermières 19 h Tricot Jasette	10 8 h 30 français St-Octave 15 h Méli-Mélo	11 10 h vie active	12						
13	14 19 h Danse en ligne	15 8 h 30 Français Padoue 13 h après-midi jeux 15 h Méli-Mélo	16 10 h vie active 13 h Fermières 19 h Tricot Jasette	17 8 h 30 français St-Octave 15 h Méli-Mélo	18 10 h vie active	19						
20	21 19 h Danse en ligne	22 8 h 30 Français Padoue 13 h après-midi jeux 15 h Méli-Mélo	23 10 h vie active 13 h Fermières 19 h Tricot Jasette	24 8 h 30 français St-Octave 15 h Méli-Mélo	25 10 h vie active	26 Halloween à Padoooo!						
27	28 19 h Danse en ligne	29 8 h 30 Français Padoue 13 h après-midi jeux 15 h Méli-Mélo	30 10 h vie active 13 h Fermières 19 h Tricot Jasette	31 8 h 30 français St-Octave 15 h Méli-Mélo								

AGRICULTEURS EN HERBE : JEUNES TRAYEURS ET JEUNES BERGERS RECHERCHÉS !

Des formations gratuites seront offertes aux jeunes de 12 à 17 ans qui souhaitent s'initier à l'agriculture, à la traite des vaches ou aux soins des moutons.

Les formations Jeune trayeur et Jeune berger sont aussi une excellente occasion d'obtenir un emploi occasionnel sur une ferme, le soir, les fins de semaine ou durant les relâches scolaires. En 2019, plus de 10 jeunes ont pu travailler sur des fermes près de chez eux.

Tu es responsable ? Tu aimes les animaux ? Tu as de bonnes habiletés manuelles ? Ces formations sont pour toi !

Tu peux t'inscrire en ligne: https://bit.ly/agriculteursenherbe

Les formations Jeune berger auront lieu les samedis 9 ou 23 novembre 2019, à la ferme-école du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis. La formation jeune trayeur t'intéresse aussi ? Elle se donnera cet hiver, en février ou en mars. Tu peux t'inscrire dès maintenant.

Pour plus d'informations : Jonathan Ferté, jferte@mitis.qc.ca 418-775-8445 poste 2247

